



SBV Schweizerischer Bauernverband
USP Union Suisse des Paysans
USC Unione Svizzera dei Contadini
UPS Uniu Purila Svizra

SMP · PSL

Schweizer Milchproduzenten
Producteurs Suisses de Lait
Produttori Svizzeri di Latte



Communiqué de presse du 1^{er} août 2004

Les enjeux de l'accord cadre conclu à l'OMC sont énormes pour l'agriculture suisse

L'Union suisse des paysans (USP), la Fédération des producteurs suisses de lait PSL, l'Union maraîchère suisse (UMS) et BIO SUISS – représentant l'ensemble des organisations agricoles du pays, y compris le secteur viande – ont pris connaissance avec préoccupation de l'accord cadre conclu à l'OMC, qu'elles jugent déséquilibré. Pour l'agriculture suisse, les enjeux qui en résultent sont énormes. Si elles sont conscientes de l'importance de la conclusion de nouveaux accords commerciaux internationaux pour l'économie suisse, les organisations agricoles suisses estiment qu'elle ne justifie pas l'ignorance des besoins d'une agriculture multifonctionnelle.

Les organisations agricoles suisses jugent déséquilibré l'accord cadre trouvé à l'issue des négociations de l'OMC. Elles en ont pris connaissance avec préoccupation, sans en nier toutefois l'importance pour l'économie suisse. Les étapes prévues de la libéralisation sont difficilement conciliables avec les tâches dévolues à une agriculture multifonctionnelle et écologique. Comparativement à celle d'autres pays membres de l'OMC, l'agriculture suisse devra consentir de gros sacrifices, sans que des domaines sensibles ne soient suffisamment pris en compte.

S'agissant de la fixation de fourchettes et du « capping » (plafonds absolus) des droits de douane agricoles, les options de réduction retenues reviennent à empêcher la Suisse de faire preuve de la souplesse nécessaire dans la réglementation de son régime des importations de produits agricoles sensibles. De plus, l'accord délaisse quasiment la question des considérations autres que commerciales (non-trade concerns) de l'agriculture. Ce qui sera décisif, ce sera la forme concrète que prendra l'accord de Genève, ainsi que son application dans le pays. Dans ce domaine, le Conseil fédéral doit s'en tenir strictement à son mandat de négociation initial, ainsi qu'à l'article constitutionnel sur l'agriculture (art. 104).

La manière dont les « gros » exportateurs agricoles du G5 (États-Unis, UE, Australie, Inde et Brésil) ont fixé en petit comité les grandes lignes de l'accord a provoqué colère et frustration dans le camp des délégations exclues des discussions. Il est particulièrement regrettable que le G5 se soit réuni sans le G10, groupe des 10 pays importateurs nets de produits agricoles (Suisse, Japon, Taiwan, Corée du Sud, Israël, Maurice, Bulgarie, Norvège, Islande et Liechtenstein). Dans une telle situation, il est parfaitement logique que ces « petits » se soient sentis mis de côté. S'agissant de la concrétisation de l'accord cadre, il sera difficile de parvenir à réaliser des progrès dans une atmosphère constructive tant que l'OMC fonctionnera de cette manière.

Le nouvel accord livre une nouvelle fois les paysans suisses à la pression renforcée des marchés et de la politique. Conjugué avec le programme d'allègement budgétaire de la Confédération et l'accord agricole avec l'UE, il représente pour l'ensemble du secteur un enjeu d'une portée gigantesque.

La difficile situation de l'agriculture devra donc être intégrée dans les futurs débats sur les finances de la Confédération et l'enveloppe financière accordée à l'agriculture.

En Suisse, dans le même temps, les consommateurs attendent beaucoup de l'agriculture en termes d'écologie, d'éthique et de compatibilité sociale. L'agriculture suisse est donc dépendante de conditions générales lui permettant de poursuivre sans compromis sa stratégie de la qualité. Dans le cas contraire, les importations ne cesseront de supplanter la production indigène.

Plus d'informations:

USP, Laurstrasse 10, case postale, 5201 Brougg:

Hansjörg Walter, président, mobile 079 404 33 92

John Dupraz, vice-président, mobile 079 310 08 04

Jacques Bourgeois, directeur; bobile 079 219 32 33

Dr. Heidi Bravo, cheffe du Département de l'économie agraire et des relations internationales, mobile 078 681 86 06

Roland Furrer, chef adjoint État-major/communication, tél. 056 462 51 11, mobile 079 432 29 15

PSL, Weststrasse 10, case postale, 3000 Berne 6:

Samuel Lüthi, directeur, tél. 031 359 52 11, mobile 079 256 87 00

Kurt Nüesch, directeur suppléant, tél. 031 359 54 11; mobile 079 661 41 59

UMS, Kapellenstrasse 5, case postale 8617, 3001 Berne:

Melchior Ehrler, président, mobile 078 830 48 48

Nicolas Fellay, directeur, mobile 079 352 53 39

BIO SUISSE, Margarethenstrasse 87, 4053 Bâle:

Regina Fuhrer, présidente, mobile 079 723 80 59

Stefan Odermatt, directeur, tél. 061 385 96 27, mobile 079 752 59 54